



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Le recensement agricole

# DOSSIER DE PRESSE

## RECENSEMENT AGRICOLE 2020



PREMIERS RÉSULTATS PROVISOIRES

NORMANDIE

15 décembre 2021



# Le recensement agricole : un outil de cartographie de l'agriculture française

## Le recensement agricole, qu'est-ce que c'est ?

Tous les dix ans, le service de la statistique et de la prospective et les services statistiques régionaux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation réalisent le recensement de toutes les exploitations agricoles françaises.

Cette opération est commune à tous les pays de l'Union européenne ; les 27 États membres doivent le réaliser à la même période, sur la base des mêmes concepts, permettant d'obtenir des données comparables.

## Les nouveautés pour l'édition 2020

Pour cette campagne, le recensement agricole s'est tenu entre le 1er octobre 2020 et le 15 mai 2021. Plusieurs nouveautés ont animé cette édition :

- **Première collecte par Internet** : plus de 290 000 questionnaires ont été collectés en ligne
- **Renforcement des entretiens avec des modules thématiques** : plus de 100 000 exploitations, sélectionnées selon un échantillon représentatif, ont été interrogées par des enquêteurs professionnels
- **Intégration de Mayotte** : l'édition 2020 couvre pour la première fois Mayotte et, ainsi, l'ensemble du territoire français.



## Les premiers chiffres clés de cette campagne

Les données présentées aujourd'hui dans ce dossier sont provisoires et ne couvrent pas l'ensemble des questions posées.

Elles sont un point d'étape avant des données définitives au mois d'avril 2022 et la publication des données de l'ensemble des pays européens d'ici la fin de l'année 2022 par Eurostat.

Sauf mention contraire, les données se basent sur le périmètre de la Normandie uniquement.

### Chiffres clés du Recensement Agricole 2020

	Normandie				France métropolitaine	
	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
<b>Exploitations</b>	<b>35 400</b>	<b>26 500</b>	<b>- 25 %</b>		<b>- 21 %</b>	
dont à spécialisation végétale	22,8 %	36,2 %		+ 13,4		+ 6,7
à spécialisation animale	65,7 %	53,0 %		- 12,7		- 5,4
mixtes (polyculture et/ou polyélevage)	11,4 %	10,8 %		- 0,7		- 1,4
Part des exploitations sous statut individuel	72,0 %	59,5 %		- 12,4		- 11,4
Part des exploitations en agriculture biologique <sup>1</sup>	2,2 %	7,7 %		+ 5,6		+ 8,4
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine <sup>2</sup>	6,5 %	8,2 %		+ 1,7		+ 3,3
Part des exploitations vendant en circuit court <sup>3</sup>	9,2 %	15,2 %		+ 6,0		+ 5,6
<b>Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)</b>	<b>43 400</b>	<b>34 000</b>	<b>- 22 %</b>		<b>- 18 %</b>	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans et plus	25,0 %	29,5 %		+ 4,5		+ 5,4
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	28,8 %	27,6 %		- 1,2		- 0,5
<b>Travail agricole<sup>4</sup> (ETP)</b>	<b>45 400</b>	<b>39 600</b>	<b>- 13 %</b>		<b>- 11 %</b>	
<b>SAU totale (millier d'ha)</b>	<b>1 980</b>	<b>1 952</b>	<b>- 1 %</b>		<b>- 1 %</b>	
dont céréales, oléagineux, protéagineux	39,4 %	39,4 %		0,0		- 1,2
prairies (artificielles, temporaires, permanentes)	42,7 %	39,4 %		- 3,2		+ 0,2
cultures permanentes	0,5 %	0,6 %		+ 0,1		+ 0,1
<b>SAU moyenne<sup>5</sup> (ha)</b>	<b>56</b>	<b>74</b>	<b>+ 32 %</b>		<b>+ 25 %</b>	
<b>Cheptel (millier d'UGB)</b>	<b>2 505</b>	<b>2 350</b>	<b>- 6 %</b>		<b>- 7 %</b>	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel).

2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG.

3. Fleurs et plantes exclues en 2010.

4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...).

5. Y compris exploitations sans SAU.

Champ : France Métropolitaine et Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs.

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

# PARTIE I

## La Normandie, un paysage agricole très diversifié

### Chiffres clés Normandie

**1,95 millions d'hectares** cultivés

**26 500 exploitations agricoles** en Normandie

**74 hectares** en moyenne par exploitation en Normandie

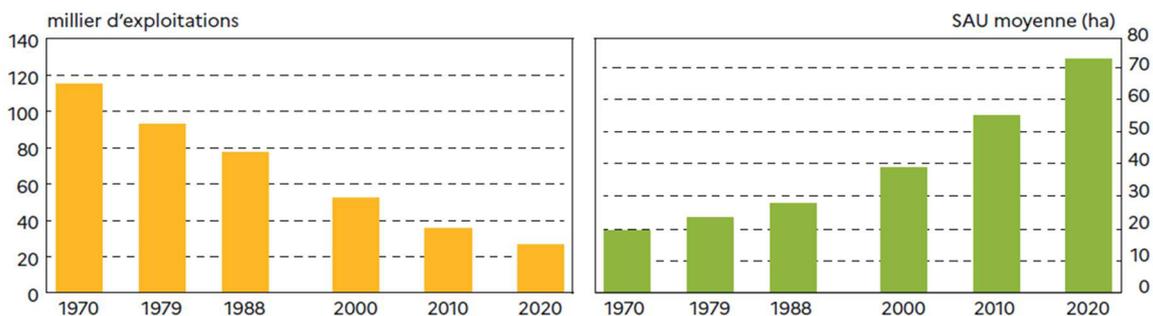
### Une diminution du nombre d'exploitations agricoles et un modèle de taille humaine qui se maintient

Selon les résultats provisoires du recensement agricole, **on compte 26 500 exploitations agricoles en Normandie, soit environ 8 900 de moins qu'il y a 10 ans**. Si la baisse est continue depuis les années 70, cette dynamique baissière est moins forte que lors de la précédente décennie : - 2,8% par an entre 2010 et 2020, contre - 3,8% par an entre 2000 et 2010.

La surface agricole utile normande se stabilise toutefois à 1,95 millions d'hectares (baisse de 1% par rapport à 2010). Moins nombreuses mais évoluant sur une surface constante, les exploitations s'agrandissent donc. En 2020, **elles font en moyenne 74 hectares (ha), soit 18 ha de plus qu'en 2010 (+32%) et 34 de plus qu'en 2000**.

### Un rythme de diminution des exploitations agricoles moins soutenu par rapport aux deux décennies précédentes

Évolution du nombre d'exploitations et SAU moyenne par exploitation (en ha) en Normandie entre 1970 et 2000



Champ : Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs

Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

L'extension des surfaces est plus marquée pour les éleveurs que pour les exploitations spécialisées en production végétale. Ainsi, de 2010 à 2020, les surfaces moyennes des élevages de vaches laitières augmentent de 81 à 110 ha, celles des élevages de bovins viande de 27 à 39 ha, et celles des exploitations en grandes cultures de 79 à 82 ha.

Évolution de la SAU moyenne par spécialisation (en ha) en Normandie entre 1970 et 2000

<b>Spécialisation</b>	<b>Surface moyenne en 2010 (en ha)</b>	<b>Surface moyenne en 2020 (en ha)</b>
Grandes cultures	79	82
Bovins lait	81	110
Bovins viande	27	39
Ovins, caprins, autres herbivores	12	21
Polyculture, polyélevage	89	113
Bovins mixtes	92	125
Porcins, volailles	37	51
Horticulture, maraîchage	10	13
Fruits	15	18

*Champ : Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs*

*Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)*

## TYPES D'EXPLOITATIONS

### Une micro-exploitation en Normandie

Taille économique : moins de 25 000 € de production brute standard par an

Surface : 10 hectares en moyenne

Nombre : 8 900 soit 33% des exploitations normandes (contre 14 000 en 2010)

Évolution entre 2010 et 2020 : - 5 500 exploitations soit une baisse de - 38%

### Une petite exploitation en Normandie

Taille économique : entre 25 000 et 100 000 € de production brute standard par an

Surface : 44 hectares en moyenne

Nombre : 4 900 soit 19% des exploitations normandes (contre 6 500 en 2010)

Évolution entre 2010 et 2020 : - 1 500 exploitations soit une baisse de -24%

### Une exploitation moyenne en Normandie

Taille économique : entre 100 000 et 250 000 € de production brute standard par an

Surface : 96 hectares en moyenne

Nombre : 6 200 soit 23% des exploitations normandes (contre 9 100 en 2010)

Évolution entre 2010 et 2020 : - 2 800 exploitations soit une baisse de -31%

### Une grande exploitation en Normandie

Taille économique : plus de 250 000 € de production brute standard par an

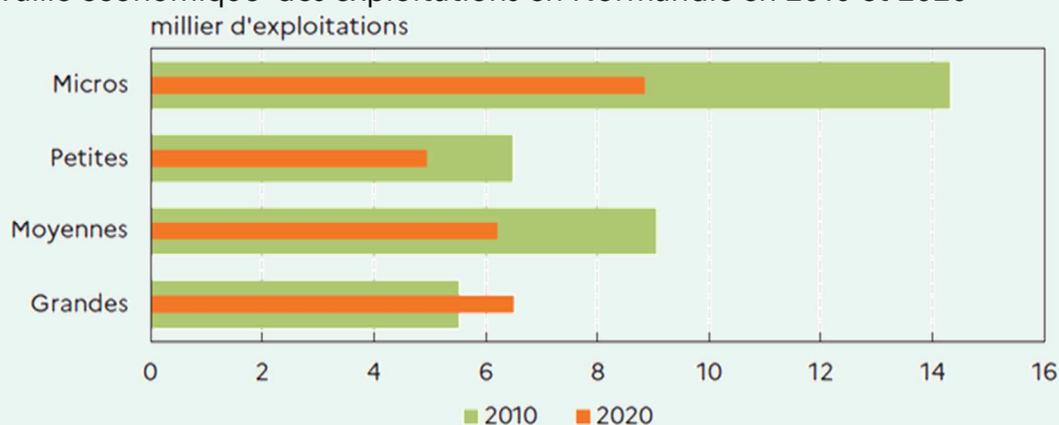
Surface : 162 hectares en moyenne

Nombre : 6 500 soit 25% des exploitations normandes (contre 5 500 en 2010)

Évolution entre 2010 et 2020 : + 1 000 exploitations soit une hausse de 18%

### Une exploitation agricole sur quatre en Normandie a une dimension économique de grande taille

Taille économique<sup>1</sup> des exploitations en Normandie en 2010 et 2020



1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »

Champ : Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs

Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

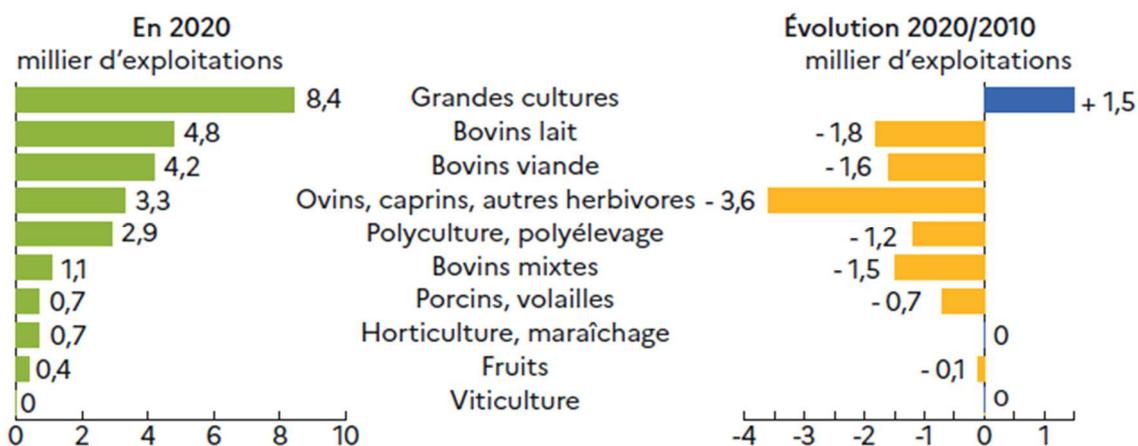
## Une agriculture diversifiée avec des grandes cultures devenues majoritaires

En 2020, 32% des exploitations sont spécialisées en grandes cultures contre 19% en 2010. Majoritaire en Normandie, il s'agit de la seule orientation pour laquelle le nombre d'exploitations a significativement augmenté (+ 1 500 entre 2010 et 2020).

A l'inverse, les exploitations spécialisées en élevage sont celles dont les effectifs se réduisent le plus en parallèle de l'accroissement des surfaces. Entre 2010 et 2020, les élevages en bovins lait et bovins viande ont subi une baisse de 28% en nombre d'exploitations. Ils représentent respectivement 18% et 16% des exploitations agricoles.

### 32% des exploitations spécialisées en grandes cultures en Normandie

Évolution des orientations technico-économiques des exploitations agricoles (OTEX) en Normandie entre 2010 et 2020



Champ : Normandie, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

## La surface dédiée à l'agriculture en Normandie se maintient

La surface agricole utile normande représente 1,95 millions d'hectares utilisés. Ce chiffre se stabilise puisqu'en 10 ans, il diminue seulement de 1%.

La tendance est donc bien à la consolidation de l'espace du sol normand dédié à l'agriculture après de forte diminution depuis les années 90. Cela signifie également que malgré une baisse du nombre d'exploitations, la surface agricole reste stable au service de notre souveraineté alimentaire et de la préservation des paysages.

Évolution des surfaces agricoles entre 1988 et 2020 en Normandie

Année	Surface agricole (en millier d'ha)	Évolution annuelle moyenne
1988	2 176	- 0,2 %
2000	2 058	- 0,5 %
2010	1 980	- 0,4 %
2020	1 952	- 0,1 %

*Champ : Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs*

*Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)*

Cet enjeu de préservation des sols, notamment autour de politiques de lutte contre l'artificialisation, est central pour notre agriculture. L'enjeu principal est de préserver les capacités de production également. Mais aussi, leur imperméabilisation a un impact sur l'accélération du cycle de l'eau et limite la disponibilité de l'eau dans le contexte du changement climatique. Par ailleurs, les sols peuvent également avoir un rôle important dans la captation de carbone. Par les plantes qui y poussent et les pratiques agricoles qui y sont développées, les sols ont un formidable rôle à jouer dans l'atteinte de nos objectifs de neutralité carbone d'ici 2050.

## PARTIE II

### Une agriculture normande qui prépare le renouvellement des générations

#### Chiffres clés Normandie :

- 50 100 personnes occupent un emploi permanent** dans les exploitations agricoles
- 28% des exploitations sont dirigées** par une femme
- 30% des exploitant(e)s agricoles** ont 60 ans ou plus (+ 4,5 points en 10 ans)
- 51% des exploitant(e)s agricoles** ont un diplôme au moins égal au baccalauréat

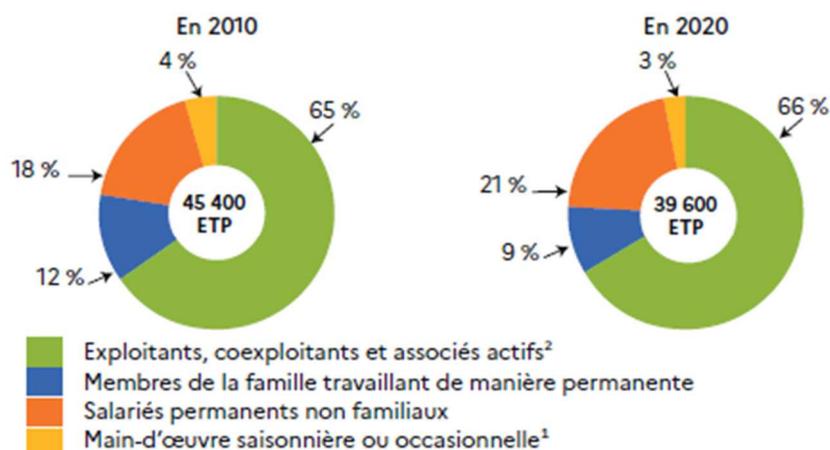
#### Le modèle des exploitations familiales reste majoritaire

En 2020, **50 100 personnes occupent un emploi permanent dans les exploitations agricoles**. C'est l'équivalent de 38 300 emplois à temps plein, soit une baisse de 12% en 10 ans (équivalente au niveau national).

Cette main-d'œuvre permanente assume toujours la majeure partie de l'activité mais la contribution des différents types d'actifs permanents au travail global de l'exploitation évolue différemment entre 2010 et 2020. Si la part des chefs d'exploitation et coexploitants est stable, celle des aidants familiaux (hors coexploitants familiaux) se réduit tandis que celle des salariés permanents non familiaux augmente. Les salariés saisonniers assurent le reste des heures travaillées dans les mêmes proportions en 2020 (3%) qu'en 2010 (4%). Du personnel externe d'entreprises de travaux agricoles (ETA), de coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) ou de groupement d'employeurs peut également être mobilisé. La part des exploitations augmente en 10 ans (63% en 2020 contre 59% en 2010).

#### Un recours accru au salariat

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en Normandie en 2010 et 2020 (ETP)



Champ : Normandie, hors structures gérant des packages collectifs  
Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

**Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010 et 2020<sup>1</sup>**  
**(ETP)**

	<b>2010</b>	<b>2020</b>
Exploitants, coexploitants et associés actifs <sup>2</sup>	29 700	26 300
Membres de la famille travaillant de manière permanente	5 600	3 700
Salariés permanents non familiaux	8 100	8 300
Main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle <sup>1</sup>	2 000	1 200
<b>Ensemble de la main-d'œuvre (permanente et saisonnière)</b>	<b>45 400</b>	<b>39 600</b>

1. Hors prestations de service (ETA, Cuma)

2. Coexploitants familiaux inclus

Champ : Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs

Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

## Une professionnalisation accrue des métiers agricoles

Alors que les exploitations agricoles font de plus en plus appel à des salariés permanents non familiaux (+ 3 points entre 2010 et 2020), les agriculteurs sont également de plus en plus diplômés.

**Le niveau de diplôme des chefs d'exploitation et coexploitants a continué de s'accroître** entre 2010 et 2020. 51% d'entre eux ont un diplôme au moins égal au baccalauréat, c'était 33% en 2010. Le nombre de diplômés du supérieur a augmenté également : 25% en 2020 après 14% en 2010.

Ce renforcement de la formation des chefs d'exploitations est fortement corrélé au renouvellement des générations en agriculture. En effet, les jeunes agriculteurs sont plus qualifiés que leurs prédécesseurs. Par exemple, un écart de presque 60 points sépare les chefs d'exploitations de moins de 40 ans ayant le baccalauréat (85%) de ceux de plus de 60 ans (23%).

### Proportion par âge des exploitants agricoles ayant au moins le bac :

	2010	2020
Moins de 40 ans	73 %	85 %
De 40 à 59 ans	30 %	55 %
60 ans et plus	12 %	23 %
<b>Total</b>	<b>33 %</b>	<b>51 %</b>

### Proportion par âge des exploitants agricoles ayant un diplôme supérieur :

	2010	2020
Moins de 40 ans	31 %	44 %
De 40 à 59 ans	12 %	25 %
60 ans et plus	6 %	11 %
<b>Total</b>	<b>14 %</b>	<b>25 %</b>

*Champ : Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs*

*Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)*

## ENSEIGNEMENT AGRICOLE : une singularité française au service de la formation du monde agricole

L'enseignement agricole, second système d'enseignement en France, propose un large choix de formations au travers de plus de 800 établissements sur tout le territoire. Il mène à des métiers d'avenir en lien avec les enjeux de notre société, tels que l'agroécologie, l'alimentation, l'environnement, les territoires, le développement durable, les services ou encore l'énergie.

Chaque année, plus de 200 000 élèves sont formés par le réseau de l'enseignement agricole.

### Un renouvellement encore difficile des générations

Alors que la proportion de jeunes exploitants de moins de 40 ans reste stable (19% en 2020 et 18% en 2010), celle des chefs d'exploitations et co-exploitants de 60 ans ou plus est celle qui s'accroît le plus avec 5 points supplémentaires en 10 ans (de 25% en 2010 à 30% en 2020). Aujourd'hui, 61% des chefs d'exploitations et co-exploitants ont 50 ans ou plus, un chiffre en augmentation de 5 points depuis 2010. Ces chiffres montrent un vieillissement certain de la population agricole et le besoin d'engager une politique volontariste encourageant le renouvellement des générations en agriculture.

Chefs d'exploitation, coexploitants et associés	2010	2020
Ayant moins de 30 ans	4 %	5 %
Ayant 30 à 39 ans	14 %	14 %
Ayant 40 à 49 ans	27 %	20 %
Ayant 50 à 59 ans	30 %	31 %
Ayant 60 à 69 ans	15 %	19 %
Ayant 70 ou plus	10 %	10 %
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*Champ : Normandie, hors structures gérant des packages collectifs*

*Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)*

## ENTREPRENEURS DU VIVANT

Alors que la moitié des chefs d'exploitation partira en retraite d'ici 2030, il est essentiel d'informer et de former la jeunesse à ces métiers du Vivant. En France, ils représentent 3,4 millions d'emplois, dont 1,2 million dans l'agriculture, 550 000 dans le secteur agroalimentaire, 400 000 dans la filière forêt-bois et 100 000 dans les filières pêche et aquaculture.

Cette nécessité a animé la campagne de communication [Entrepreneurs du Vivant lancée en juillet dernier](#). Elle remet la mission fondamentale des agriculteurs au cœur des enjeux de société et valorise l'attractivité de ces métiers.

## L'ENJEU DE LA FÉMINISATION AGRICOLE

Dans le même temps, la part des femmes à la tête des exploitations agricoles se stabilise à 28% en 2020 (soit un 1 point de moins en comparaison à 2010) en Normandie comme au niveau national.

Ces chiffres nous montrent que les métiers agricoles doivent être rendus plus attractifs pour les femmes. Cela passe aussi par une plus grande reconnaissance de leur travail (petites retraites des conjoints) mais aussi par une meilleure prise en compte des équilibres de vie (congé maternité, congé paternité...).

**Sur ces sujets, le Gouvernement a notamment porté des réformes permettant une meilleure reconnaissance des femmes au sein des exploitations agricoles.**

### Mesures d'accompagnement en cas de naissance d'un enfant

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les femmes cheffes d'exploitation ne parvenant pas à se faire remplacer après la naissance d'un enfant peuvent bénéficier d'une indemnité journalière (55,51 € par jour pour 2022).

Dans le même temps, l'indemnisation des congés maternité en cas d'impossibilité de se faire remplacer a été étendue à l'ensemble des non-salariées agricoles dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2022. De deux semaines auparavant, la durée minimale d'arrêt de travail est désormais portée à huit semaines pour les travailleuses indépendantes et les exploitantes agricoles enceintes : pour pouvoir bénéficier de leur indemnisation, l'arrêt devra comprendre au minimum deux semaines de congé prénatal et six semaines de congé postnatal.

Le versement d'une indemnité journalière en cas d'impossibilité de se faire remplacer sera également valable dès 2022 pour le congé paternité des non-salariés agricoles. Le congé paternité a été allongé jusqu'à 32 jours en cas de naissances multiples depuis juillet 2021.

### Retraites des conjoints des chefs d'exploitations

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, les petites retraites des exploitants agricoles ont été revalorisées. Plus de 200 000 chefs d'exploitation agricole retraités bénéficient, en France, de cette revalorisation, avec une garantie de retraite minimale portée à 1 035 € par mois, soit 105 € en moyenne en plus chaque mois.

Cette revalorisation sera étendue dans le cadre de la proposition de loi visant à revaloriser les pensions agricoles les plus faibles, adoptée le 17 juin à l'Assemblée nationale et adoptée le 9 décembre au Sénat. Elle permettra à 214 000 personnes, à l'échelle de la France, majoritairement des conjointes de chefs d'exploitations, de bénéficier d'une revalorisation. Parmi elles, 143 500 des bénéficiaires sont des femmes (plus de 67%) et notamment près de 70 000 femmes ayant travaillé toute leur vie comme conjointe collaboratrice seraient concernées et bénéficieraient d'une hausse de pension de 100 € par mois en moyenne.

## PARTIE III

### Une agriculture normande aux productions sous signe de qualité et de proximité en croissance

#### Chiffres clés Normandie :

**8% de l'ensemble des exploitations agricoles** ont au moins une production sous signe de qualité ou d'origine autre qu'agriculture biologique (Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG) (6% en 2010)

**15% des exploitations** ont recours au circuit court (9% en 2010)

#### De plus en plus d'exploitations engagées dans une dynamique de circuits courts

En 2020, en Normandie, **15% des exploitations commercialisent en circuits courts**, en vente directe ou par un seul intermédiaire, soit 4 000 exploitations. Cela représente une augmentation de 800 exploitations depuis 2010 (+ 6 points en 10 ans).

Cette tendance s'accompagne d'un engouement certain des consommateurs à s'approvisionner localement pour soutenir les producteurs de leurs territoires.

	Exploitations pratiquant les circuits courts en 2010	Exploitations pratiquant les circuits courts en 2020
Micros	1 064	1 220
Petites	776	1 054
Moyennes	758	854
Grandes	663	897
<b>Ensemble</b>	<b>3 261</b>	<b>4 025</b>

*Note : taille économique calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »*

*Champ : Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs*

*Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)*

#### **FRAISETLOCAL.FR : Une plateforme nationale pour faciliter la vente en circuits courts**

Lancée en janvier 2021 par Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, la plateforme fraisetlocal.fr permet d'identifier facilement les producteurs des réseaux partenaires et leurs points de vente près de chez soi.

L'objectif : faciliter les circuits courts et développer de nouveaux débouchés pour les produits agricoles. Fraisetlocal.fr rassemble plus de 16 000 producteurs et 32 réseaux partenaires sur l'ensemble du territoire.

## AUGMENTATION DE LA PART DES EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

### Chiffres clés :

**2 000 exploitations bio en 2020** soit 8 % des exploitations normandes

**+ 6 points** par rapport à 2010

**75 hectares** en moyenne pour une exploitation en agriculture biologique

En 10 ans, la part des exploitations en agriculture biologique a été multipliée par 4, passant de 2 à 8%.

La SAU moyenne de ces exploitations est de 75 hectares, soit 1 hectare de plus que dans l'ensemble des exploitations. Cette moyenne recouvre toutefois une forte hétérogénéité selon la taille économique des exploitations : 15 ha pour les microexploitations, 42 ha pour les petites, 93 ha pour les moyennes et enfin 165 ha pour les grandes.

	<i>Nombre d'exploitations en agriculture biologique en 2020</i>	<i>SAU moyenne des exploitations bio en 2020 (en ha)</i>
Micros	384	15
Petites	662	42
Moyennes	635	93
Grandes	365	165
<b>Ensemble</b>	<b>2 046</b>	<b>75</b>

*Note : taille économique calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »*

*Champ : Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs*

*Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)*

8% des chefs d'exploitation cultivent en agriculture biologique. Ils sont en moyenne plus jeunes et plus diplômés que les autres. 26% d'entre eux ont moins de 40 ans alors que c'est le cas de 16% seulement pour les chefs d'exploitation en agriculture conventionnelle. 47% d'entre eux ont un diplôme du supérieur contre 22% en agriculture conventionnelle.

## UN SOUTIEN ACCÉLÉRÉ AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN FRANCE

Depuis 2017, la surface en agriculture biologique en France a doublé en cinq ans passant à 2,5 millions d'hectares (source : Agence Bio), soit 9,5% de la SAU.

Cette forte dynamique est notamment soutenue par un renforcement de l'accompagnement à ces productions :

- **Augmentation de 36%** des aides dédiées à l'agriculture biologique et accès au plus haut niveau de l'écorégime dans le cadre de la prochaine Politique agricole commune ;
- **Renouvellement et augmentation du crédit d'impôt bio** jusqu'en 2025 et porté à 4 500 € par an dès 2023 ;
- **Soutien renforcé à la structuration des filières agriculture biologique** grâce au Fonds Avenir Bio ; 10 millions d'€ supplémentaires sur deux ans dans le cadre de France Relance et 23 projets déjà accompagnés depuis 2020.

### Augmentation de la part des exploitations aux productions sous signe de qualité

En Normandie, 8% de l'ensemble des exploitations agricoles ont au moins une production sous signe de qualité ou d'origine autre qu'agriculture biologique (Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG). C'était 6% des exploitations en 2010.

Cette hausse concerne plus particulièrement les grandes exploitations qui sont maintenant 15% à avoir au moins une production sous signe de qualité ou d'origine (hors agriculture biologique).

## SOUTENIR LA DEMANDE EN PRODUITS SOUS SIGNE DE QUALITÉ : Loi Egalim et loi Climat

Avec la loi Egalim (2018) et la loi Climat et Résilience (2021), l'approvisionnement en produits sous signe de qualité et durables a été renforcé dans les réseaux de la restauration collective. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, ce sont au moins 50% de produits de qualité, dont 20% de produits bio, qui devront être intégrés.

Dans le même temps, ce travail s'accompagne d'un renforcement des dispositifs régulant l'origine des produits. Ainsi, la loi Egalim 2 (2021) prévoit l'interdiction de l'utilisation de logo ou symbole rappelant la France pour des produits dont la matière première agricole ne serait pas issue de production française.

**Nombre puis part des exploitations produisant avec au moins un signe de qualité  
(hors agriculture biologique), selon la taille économique**

Nombre	Nombre d'exploitations sous SIQO selon la taille économique	
	2010	2020
Micros	328	287
Petites	328	268
Moyennes	897	642
Grandes	746	985
<b>Ensemble</b>	<b>2 299</b>	<b>2 182</b>

*Note : taille économique calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »*

*Champ : Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs*

*Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)*

%	Part des exploitations sous SIQO selon la taille économique	
	2010	2020
Micros	2 %	3 %
Petites	5 %	5 %
Moyennes	10 %	10 %
Grandes	14 %	15 %
<b>Ensemble</b>	<b>6 %</b>	<b>8 %</b>

*Note : taille économique calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »*

*Champ : Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs*

*Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)*

**Part des exploitations produisant avec au moins un signe de qualité  
(hors agriculture biologique)**

	Part des exploitations sous SIQO selon les OTEX en 2020
Exploitations spécialisées en grandes cultures	3 %
Exploitations spécialisées en maraîchage ou horticulture	2 %
Exploitations spécialisées en viticulture	67 %
Exploitations spécialisées en cultures fruitières ou autres cultures permanentes	38 %
Exploitations bovines spécialisées — orientation lait	18 %
Exploitations bovines spécialisées — orientation élevage et viande	5 %
Exploitations bovines — lait, élevage et viande combinés	18 %
Exploitations avec ovins et/ou caprins, et/ou autres herbivores	2 %
Exploitations spécialisées en porcins et/ou volailles	18 %
Exploitations de polyculture et/ou polyélevage	10 %

*Champ : Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs*

*Source : Agreste – Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)*

## INVESTIR POUR UNE AGRICULTURE PLUS DURABLE ET PLUS QUALITATIVE : France Relance et France 2030

Depuis 2020, plus de 4 milliards d'€ ont été alloués au service des transitions du monde agricole et notamment celles tendant vers une agriculture plus durable et plus qualitative.

Ces soutiens à l'investissement se sont matérialisés via les plans France Relance et France 2030 dont l'objectif est à la fois de moderniser, d'innover et de déployer des nouvelles solutions au service de nos agriculteurs.

Après son lancement en septembre 2020, France Relance a permis d'accompagner déjà plus de 30 000 projets concourant notamment à la réduction des intrants dans les productions mais aussi au renforcement de l'alimentation locale et solidaire.

Préfiguré dès novembre 2021, via les appels à projets du Plan d'investissements d'avenir, France 2030 permet de soutenir la 3<sup>ème</sup> révolution agricole pour relever deux défis majeurs de notre agriculture : celui du carbone et celui de la nutrition.